



Les Bordes

La Grange Journeau

Olcy

Flassy



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

P. 2

AU CONSEIL MUNICIPAL...

P. 3

A NEUILLY

P. 5

AUTOUR DE NEUILLY

P. 12

LES COMMUNIQUEES OFFICIELS

P. 18

EN PRATIQUE

P. 21



ELECTIONS MUNICIPALES LES 15 & 22 MARS 2026



MAIRIE DE NEUILLY 58420

7 Route du Tacot

03 86 29 65 31 - mairie.neuilly58@orange.fr

www.neuilly-en-nievre.fr

**La mairie est ouverte au public le mardi
de 14 h 30 à 17 h 00 et le vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00.**

Le mot de Madame le Maire



Chers Nuylliennes et Nuylliens,

Au nom du conseil municipal, et du personnel communal, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2026.

Aux premiers jours de l'an nouveau, l'équipe municipale forme pour vous tous, des vœux de santé, bonheur, et réussite.

Ayons aussi une pensée pour les malades et les familles dans la difficulté.

Après 18 années de mandat électoral dont 12 en tant que 1^{er} maire-adjoint, et 6 en qualité de maire, voici l'heure de tourner la page.

Pour clôturer cette longue histoire, j'aurais « plusieurs mots » pour caractériser le mieux ces mandats successifs : engagement, investissement, travail, responsabilité, inquiétude, dynamisme, expérience, loyauté, service public, détermination.

Mais ceux qui au final définissent le mieux ces mandats, et notamment celui de maire, ce sont : travail, responsabilité et disponibilité.

Malgré ces charges, je suis venue en mairie avec détermination, et j'ai travaillé les nombreux dossiers et assisté aux multiples réunions communales, intercommunales et autres organismes.

Et c'est grâce à elles que j'ai eu la chance de rencontrer des personnes avec qui échanger, profiter de leur expérience, et acquérir de nouvelles compétences, qui sont nombreuses à avoir pour ces tâches confiées à nos petites communes.

Je souhaite, à la nouvelle équipe municipale, de prendre autant de satisfaction que moi dans l'exercice de ces fonctions ; investissement et dynamisme étant indispensables à la réussite de la mission, des ingrédients doux qui font largement oublier les inévitables difficultés.

L'engagement d'un élu et a fortiori d'un maire doit être total. On n'en prend pas forcément la mesure lorsqu'on s'engage dans cette voie. Dans les petites communes plus qu'ailleurs peut-être, être maire c'est être disponible tout le temps et pour tout, pour un arbre tombé, pour un chien qui vagabonde, pour « patauger » dans la boue pour assister aux réunions de chantiers (conduites d'eau, église etc.), pour une crise sanitaire mondiale...

Je ne peux évidemment pas clôturer ce dernier mandat sans adresser mes chaleureux et sincères remerciements à l'ensemble des élus du conseil municipal, aux employés communaux, à l'Association La Jarnosse pour son soutien, et aux bénévoles qui participent à la vie communale.

Enfin, j'adresse tout particulièrement mes remerciements pour le travail accompli toutes ces années, à notre employé communal, Sérafin, qui part en retraite fin janvier 2026, après une carrière bien remplie, et lui souhaite beaucoup de plaisir pour la nouvelle vie qui s'ouvre à lui.

Merci à toutes et tous et Meilleurs vœux 2026.



Marie-Françoise HENNEAUX



Séance ordinaire du 19 septembre 2025 (extrait)

DELIBERATION Eglise 1^{er} tranche au 19/09/2025

La Camosine a versé une subvention de 5 000€ via la Fondation du Patrimoine, ce qui augmenterait le montant total des « dons » et qui engendrerait l'équivalent par La Région Bourgogne. (Au 15/09/2025 = 8 174€).

Pour rappel montant HT des travaux = 204 923.53€ hors Véritas (5 710€) et Architecte (APD décl préalable = 8 160.19 + PRO/DCE = 5 100.12€ + ACT = 2 550.06€ + DET/VISA/AOR-DOE tr 1 = 14 790.35€ soit un total de 38 930.72€) (resterait 40% soit 20 400.48€ pour la tranche 2).

TOTAL Architecte inclus = 243 854.25€ HT + TVA 20% = 48 770.85€ - TTC = 292 625.10€

Le montant des subventions – au 15/09/2025 - s'élève à = 112 456€ soit 55% sur le montant des travaux HT et 46% sur le total HT (travaux + architecte + Véritas).

DETR	66 081
CCTBC	22 027
SAUVEGARDE DE L'ART FRANCAIS	8 000
FONDATION DU PATRIMOINE DONNS (dont 5 000€ de la Camosine) au 15/09/2025	8 174
REGION	8 174
TOTAL	112 456€

DELIBERATION ZAE : Il s'agit de définir des zones d'accélération (publiques et/ou privées) pour le développement des énergies renouvelables. Cette définition par le Conseil n'est pas obligatoire.

Avant de délibérer il est nécessaire d'organiser une consultation auprès du public.

Le CM décide de ne pas délibérer pour la définition de ZAE sur la commune.

DELIBERATION BAIL LOGEMENT PRESBYTERE 1^{ER} ETAGE : une nouvelle locataire, Mme RUCHARD, à compter du 9/09/2025 occupe le logement du 1^{er} étage du presbytère. Les sols de la cuisine et sanitaires ont été refaits en juillet, puis à nouveau repris en septembre car il y avait des problèmes de décalage des lattes.

ORGANISATION CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

A 11h30 au Monument - réception au Marigny

La lecture « jeunes » sera faite par Gaby Peutot que nous remercions. Comme pour chaque cérémonie, les pompiers et les gendarmes de Brinon sont invités à participer à la cérémonie.

QUESTIONS DIVERSES

Il a été constaté un nid de frelons sur la propriété de Mme NANDROT rue de la fontaine. Plusieurs messages ont été laissés à Mme Nandrot Pas de nouvelle à ce jour.

NOEL des anciens : une réunion du CCAS est prévue pour l'organisation et la commande des colis.

Affouages : 10 affouagistes se sont inscrits en juillet et le tirage a eu lieu en septembre (pour rappel : l'affichage a été fait sur chaque hameau en juillet et l'information a été publiée sur le journal communal).



concernant les demandes de travaux :

Tous travaux doivent faire l'objet d'une demande déposée en mairie pour transmission à la DDT. Anticiper le dépôt du dossier et particulièrement en période de congés qui augmente la durée du délai de traitement.

Rappel

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30 Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.



Nouveaux habitants

Mme Sophie RUCHARD – Le Bourg.

Mme Amélie PANNETIER – Le Bourg.

Mme Marine DAMERON – Les Bordes.

Pacs

Mme Camille MORCHOISNE et M. Julien POMPONNE le 25 novembre 2025.

Décès

Mme Madeleine BONNEAU (Flassy) le 23 novembre 2025.

M. Robert HALINSKI (Flassy) le 8 décembre 2025.

Fête du 14 juillet 2025

Suite à l'invitation de la municipalité, près de 80 personnes ont apprécié l'apéritif ainsi que le repas offert par la municipalité.



Cérémonie du 11 novembre 2025

Le 11 novembre devenu un jour de mémoire, est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

La cérémonie s'est déroulée par un dépôt de gerbe, la lecture des discours et l'appel du nom de chaque soldat mort au combat. A l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié offert par la commune a réuni les participants au Marigny.



Noël des anciens

26 colis dégustation ont été distribués cette année à nos aînés (dont 1 en maison de retraite).

L'Association La Jarnosse n'a pas offert de chocolats comme traditionnellement, mais établira un chèque au profit des travaux de l'église, ce dont la Municipalité la remercie ainsi que pour son soutien à l'occasion des manifestations organisées.

Infos élections municipales

Inscriptions sur les listes électorales

Pour cette élection, les modalités d'inscription sur les listes électorale introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées.

La gestion des listes électorales est **assurée par les communes** (compétence confirmée par la loi n 2016-1048 du 1er août 2016). En effet, il est **obligatoire d'être inscrit** sur les listes électorales pour pouvoir voter.

L'inscription sur les listes électorales est possible **jusqu'au 6 février 2026** (pensez à tenir compte des jours et heures d'ouverture de la mairie).

La possibilité est donnée au citoyen de **vérifier lui-même sa situation électorale** directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE).

L'inscription peut se faire **en ligne** ou **en mairie**. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>).

Candidatures

La date limite de dépôt des candidatures : 26 février 2026 pour le 1^{er} tour, le 17 mars 2026 pour le 2^{ème} tour.

Le début de la campagne se fera du 2 au 11 mars 2026.

Elections municipales



Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à NEUILLY. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme NEUILLY, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- ✓ **Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé, votre vote serait alors considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.**
- ✓ **Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.**
- ✓ **Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).**

Réf. amrf.amrf.fr

Fleurissement de la commune



Prix attribués par le GTVY (Groupement Touristique des Vaux d'Yonne) :

- ✓ M & Mme DECHAUFFOUR (Flassy),
- ✓ M. BEAUMIER (Flassy).
- ✓ Mme MOLODSOFF (Les Bordes).
- ✓ 4^{ème} prix attribué à la commune pour ses efforts apportés (chèque de 25 euros).

Travaux sur la commune

L'église

Les travaux de rénovation de l'église (1^{ère} tranche) sont terminés. La réception des travaux a eu lieu le 4 juin 2025





Le 31 juillet 2025, la Mairie a organisé une réception à l'église en présence des habitants et des personnalités

De gauche à droite : Père Diouf – Mme Perrine Chastrey, représentante du Sous-Préfet
Marie Françoise Henneaux , Maire de Neuilly – Fabien Bazin, Président du Conseil Départemental
Christophe Deniaux, Vice-Président de la CCTBC en charge du patrimoine
Yvon Desmas, représentant de la Camosine



10 004 € ont été récoltés via la Fondation du Patrimoine. Il est toujours possible de faire un don pour les travaux de l'église, soit en Mairie, via le formulaire Fondation du Patrimoine ou directement sur le site www.fondation-patrimoine.org onglet « soutenir un projet ».

Fermeture du réseau cuivre de liaison téléphonique

« Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de télécommunication, Orange va fermer progressivement son réseau cuivre sur tout le territoire. Cela implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies telles la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

La commune de Neuilly est présélectionnée pour la fermeture définitive du réseau technique cuivre en janvier 2028.

A cette date l'ensemble des services cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible. »

Sacs poubelles et cartes d'accès aux déchetteries

Les sacs poubelles sont à retirer en mairie.

Pour rappel, la carte d'accès aux déchetteries est obligatoire. Vous pouvez la demander en Mairie.

Faits divers

Une personne ayant perdu le contrôle de son véhicule a percuté le poteau électrique face au stop de Flassy, ce qui a provoqué une panne le dimanche 16 novembre.

Heureusement la personne n'a été que légèrement commotionnée et prise en charge rapidement par les pompiers.

La gendarmerie pour la circulation et l'intervention d'Enedis pour rétablir le courant ont été rapides et efficaces.

Containers verre et papier

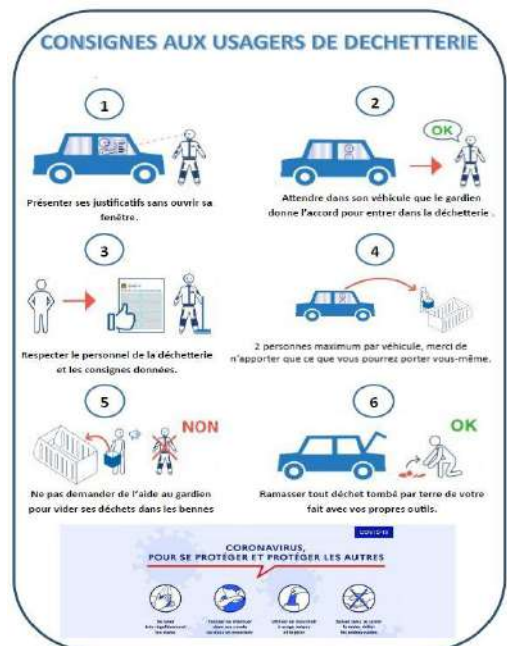
RAPPEL : Les containers sont sur le parking de la mairie ne reçoivent que les verres et papiers et magazines. Les autres déchets ne doivent pas être déposés à leur pied mais être apportés à la déchetterie (hors ceux collectés dans les sacs roses et jaunes). Les cartonnettes sont collectées dans les sacs jaunes et les cartons déposés en déchetterie et non dans les containers papiers.

Ces règles non respectées peuvent faire l'objet d'une amende.

Déchetterie

Les déchetteries de CORBIGNY, TANNAY et BRINON SUR BEUVRON sont ouvertes (carte d'accès obligatoire). Les horaires d'été sont valables du 1^{er} mai au 30 septembre.

	CORBIGNY Rue au Venant Route de Doussas 58800 CORBIGNY	TANNAY RD 34 - La fringale 58190 TANNAY		BRINON SUR BEUVRON Route de Tannay 58190 BRINON S/ BEUVRON	
	Toute l'année	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Lundi	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h	13h30 - 17h	13h30 - 17h
Mardi	9h - 12h 13h30 - 17h	-----	13h30 - 17h	-----	9h - 12h
Mercredi	9h - 12h 13h30 - 17h	13h 30 - 17h	13h 30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h
Jeudi	9h - 12h 13h30 - 17h	-----	-----	-----	-----
Vendredi	9h - 12h 13h30 - 17h	13h 30 - 17h	13h 30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h
Samedi	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h	13h30 - 17h	13h30 - 17h





CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2026

Je sors mon sac la veille au soir.

Je peux récupérer des sacs roses et jaunes à la mairie de mon domicile.

Lun	Ma	Mer	Je	Ve
Mhère, Gacôgne	Authiou, Bussy-la-Pesle, Chazeuil, Champallement, Champlin, Chevannes-Changy, Corvol d'Embernard, Saint-Révérien	Beuvron, Brinon-sur-Beuvron, Challement, Grenois, Neuilly, Taconnay	Beaulieu, Germenay, Guipy, Héry, Moraches	Montreuillon, Vauclaux

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30 ^R	31	1 ^F	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Je. 1 janvier, rattrapage le ma. 30 décembre

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29 ^R	30	1 ^F		

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		29	30	1 ^F	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Ven. 1 mai, rattrapage le mer. 29 avril

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23 ^R	24	25 ^F	26	27
28	29	30 ^R	31	1 ^F		

Ven. 25 décembre, rattrapage le mer. 23 décembre

Ven. 1er janvier, rattrapage mer. 30 décembre



Sac rose : ordures ménagères



Sac jaune : emballages à recycler



Jour férié : pas de collecte, rattrapage un autre jour



Jour de rattrapage



Les biodéchets sont ramassés en même temps que les autres sacs chaque semaine





JAUNE

EMBALLAGES



Vidés mais pas rincés ; ne pas imbriquer



BIO

BIODÉCHETS



Ne prendre que des sacs labellisés OK Compost ou mettre du papier au fond de la poubelle



ROSE

DÉCHETS ULTIMES



Litières des animaux, hygiène, petits objets en plastique



VERRE

VERRE

Couvercles et capsules dans le sac jaune



PAPIERS

PAPIERS



Enveloppes, journaux, magazines

DÉCHETTERIE DE CORBIGNY

Rue du Venant
58800 Corbigny

Du 01/09 au 14/06 :
lun, mar, mer, ve, sam
9h-12h/ 13h30-17h
Du 15/06 au 31/08 :
lun, mar, mer, ve, sam
7h-14h

DÉCHETTERIE DE BRINON

Croisement
D34 et 05
58420 Brinon
S/ Beuvron

Du 01/04 au 14/06 et du 01/09 au
30/09 : lun, sam 13h30-17h et
mar, mer, ven 9h-12h
Du 15/06 au 31/08 : lun, sam 11h-
14h30 et mar, mer, ven 7h-10h
Du 01/10 au 31/03 : lun, sam
13h30-17h et mer, ven 9h-12h

DÉCHETTERIE DE TANNAY

La Fringale
58190 Tannay

Du 01/04 au 14/06 et du 01/09 au
30/09 : lun, sam 9h-12h et mar,
mer, ven 13h30-17h
Du 15/06 au 31/08 : lun, sam 7h-
10h et mar, mer, ven 11h-14h30
Du 01/10 au 31/03 : lun, sam 9h-
12h et mer, ven 13h30-17h



CITEO | Tous les emballages se trient.



Retrouvez les consignes et les calendriers sur www.tannay-brinon-corbigny.fr

Des questions ?

service.dechets@cctbc.fr

03.86.20.18.33

Le 16 janvier 2025 a eu lieu notre assemblée générale. Ont été élus :

- ✓ Présidente : GIBKI Sandrine
- ✓ Vice-Président : VIEILLARD Emile
- ✓ Trésorier : TARDIVON Gilbert
- ✓ Trésorier Adjoint : GIBKI Michel
- ✓ Secrétaire : VIEILLARD Annick
- ✓ Secrétaire Adjointe : PEUTOT Chloé
- ✓ Logistique : MIAN Patrick

Les séances passées :

- ✓ Vendredi 7 février : Film / pot au feu
- ✓ Vendredi 7 mars : un idiot à Paris / rougail
- ✓ Vendredi 3 avril : Film / poulet au chorizo
- ✓ Vendredi 13 juin soirée ciné plein air : c'est quoi cette famille / buffet
- ✓ Vendredi 3 octobre : Le diable par la queue avec poulet au chorizo
- ✓ Vendredi 6 novembre : Film / Chili con carné
- ✓ Vendredi 5 décembre : La bûche / pot au feu



En réunion de bureau, il a été décidé de remettre un chèque de 500 euros à la fondation du patrimoine au profit de notre belle église « Saint Martin ».

Date à retenir pour 2026 :

- ✓ Jeudi 15 janvier 2026 Assemblée générale
- ✓ Ciné-repas les vendredis (2026):
- ✓ 6 février repas Tartiflette
- ✓ 6 mars repas choucroute
- ✓ 3 avril repas rougail
- ✓ Vendredi 19/06 ciné dans la cour de la mairie



L'association culturelle La Jarnosse vous souhaite une bonne année.

Pour plus de renseignements : lajarnosse@gmail.com.

Centre Social et Culturel du Beuvron



Le Centre Social et Culturel du Beuvron



Accueil du lundi au vendredi,
De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

accueil.cscb@beuvron.fr

03 86 29 60 02

Demandez la lettre d'infos mensuelle

DES ACTIVITES POUR TOUS

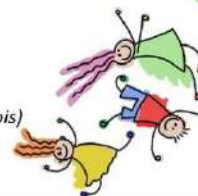
Club d'entraide informatique
Tricot, couture, patchwork, perles de rocailles
Aquagym, balades, fitness, danse africaine
Gym active, théâtre, anglais, espagnol

POUR LES SENIORS

*Des activités dédiées : après-midi jeux, gyms
douce et active*
*Des ateliers mensuels : cuisine ou créatif une
fois par mois*
Des sorties et des séjours
Un service de portage de repas

POUR LES FAMILLES ET LES ENFANTS

Accueil de loisirs périscolaire,
Le lundi et vendredi après l'école, de 16h00 à 18h30
Le mercredi, de 08h00 à 18h00 (cycle sport l'après-midi - cuisine et cinéma une fois par mois)
Accueil de loisir extrascolaire, durant les vacances scolaires
Diverses activités ludiques et créatives dedans et dehors !



PARENTALITE ET FAMILLES

**Cette année, un projet autour des relations
parents-ados**
Des activités communes autour du numérique,
du sport et de la culture
Du théâtre et des soirées pour en parler

ADOS

**Aménagement d'un espace par et pour les
jeunes (création d'un local jeunes)**
Des soirées et des sorties adaptées à leur âge

Mais aussi des animations
intergénérationnelles ...

Des sorties et des ateliers réguliers

... et des engagements bénévoles autour d'octobre
rose, de l'organisation de la fête de la musique, ...

**Une bibliothèque municipale à Brinon sur
Beuvron gérée par des bénévoles**

Jours d'ouverture :
Mardi et Mercredi, de 15h à 17h
Vendredi et Dimanche, de 10h à 12h



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accueillir – Informer – Orienter - Accompagner

Aux heures d'ouverture du Centre Social et Culturel du Beuvron

Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

accueil.cscb@beuvron.fr / 03 86 29 60 02



FAMILLE

CAF – MSA - Informations sur les prestations et services selon votre situation familiale



SOCIAL / FAMILIAL - CAF – MSA – CPAM

accompagnement dans les démarches - informations



RETRAITE

CARSAT - constitution d'un dossier de retraite
accompagnement sur le bien vieillir



EMPLOI

POLE EMPLOI - inscription, suivi de dossier, consultation d'offres
aide à la rédaction de CV, de lettre de motivation



LOGEMENT & ENERGIE

Aide à la recherche de logement - chèque énergie



MOBILITÉ

Mise en relation – informations sur les aides à la mobilité
consultation horaires (train, bus)



ACCÈS AU DROIT

Mise en relation avec l'assistante sociale
orientation vers les services compétents



AUTRE : Démarches en ligne (déclaration d'impôts, etc.)
Démarches sur ANTS: permis de conduire, carte grise



TOUS LES JOURS,

Mise à disposition de matériel informatique

Connexion Internet,

Impression*, photocopie*, numérisation

Aide et conseils personnalisés

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Impôts et démarches fiscales, le vendredi

Mission Locale, une fois par mois

Assistante sociale du Conseil Départemental, le lundi

Association d'aide à domicile du Beuvron

03 86 29 60 14

Brinon randonnée

Un petit mot sur Brinon-Randonnées 2025 / 2026 : Les randonnées se déroulent les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois.

Plusieurs sorties à la journée avec pique-nique sont organisées :

- ✓ une randonnée suivie d'un barbecue
- ✓ une sortie randonnées à la semaine dans un village vacances , cette année à Évian les Bains
- ✓ la galette des rois
- ✓ le repas de fin d'année
- ✓ l'Assemblée-Générale suivie du pot de l'amitié.



Contact : MENEUVRIER Daniel, Président de l'association demeurant Aux Bordes Tel : 06 26 97 09 07 ou daniel.meneuvrier58@gmail.com.

- Calendrier - 2026 - Brinon – Randonnées -						Calendarpedia Your source for calendars
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
1 Je Jour de l'an	1 Di	1 Di	1 Me	1 Ve Fête du Travail	1 Lu	23
2 Ve	2 Lu	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Ma	
3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me	
4 Di	4 Me	4 Me	4 Sa	4 Lu	4 Je	19
5 Lu	5 Je	5 Je	5 Di Dimanche de Pâques	5 Ma	5 Ve	
6 Ma Épiphanie	6 Ve	6 Ve	6 Lu Lundi de Pâques	6 Me	6 Sa	
7 Me	7 Sa	7 Sa	7 Ma	7 Je Mont et Marré	7 Di	
8 Je St Réverien	8 Di	8 Di	8 Me	9 Sa A la journée	8 Lu	24
9 Lu Galette	9 Lu	9 Lu	9 Je Chanteloup	9 Sa	9 Ma	
10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me Les Bordes	
11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Ma Barbecue	
12 Lu	12 Je Brinon	12 Je Voute de la	12 Di	12 Ma	12 Ve	
13 Ma	13 Ve	13 Sa Collancelle	13 Lu	13 Me	13 Sa	
14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je Ascension	14 Di	
15 Je	15 Di	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu	25
16 Ve	16 Lu	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma	
17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me	
18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu	18 Je	
19 Lu	19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve	
20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu	20 Me	20 Sa	
21 Me	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je Les 16 écluses	21 Di	
22 Je Germenay	22 Di	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu	26
23 Ve	23 Lu	23 Lu	23 Je Asnan	23 Sa	23 Ma	
24 Sa	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di Pentecôte	24 Me	
25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu Lundi de Pentecôte	25 Je Brassy a la	
26 Lu	26 Je Arthel	26 Je Michaugues	26 Di	26 Ma	26 Sa Journée	
27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu	27 Me	27 Sa	
28 Me	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	
29 Je		29 Di Passage à l'heure d'été	29 Me	29 Ve	29 Lu	27
30 Ve		30 Lu	30 Je	30 Sa	30 Ma	
31 Sa		31 Ma		31 Di		

© Calendarpedia® www.calendarpedia.com Informations sans garantie



Les communiqués officiels



Ministère de l'intérieur

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

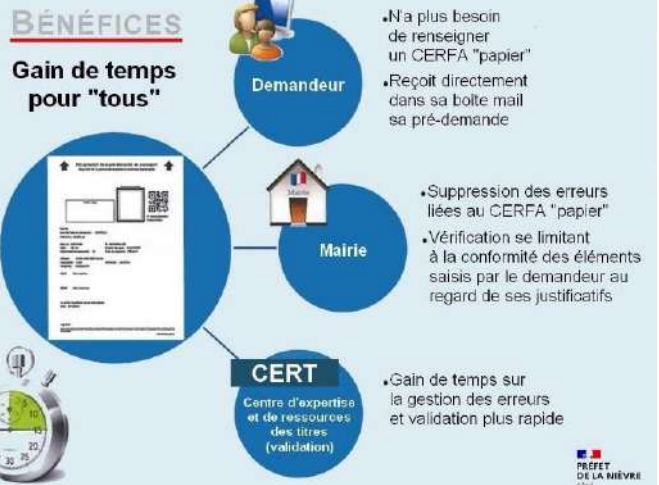
SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...
Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**,
gagnez du temps en remplissant **la pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur ants.gouv.fr

FAIRE MA DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT EN LIGNE





Votre **service public de conseil en rénovation (énergétique/autonomie) et en énergies renouvelables, **gratuit, pour tous** en Nièvre**

Vous souhaitez :

- > Maitriser vos dépenses d'énergie ?
- > Connaître **toutes les aides** disponibles cumulables pour vos travaux d'énergie ?
- > Recueillir **des informations fiables** pour faire vos choix en toute connaissance de cause ?
- > Isoler pour l'hiver et la période estivale ?
- > Changer de mode de chauffage ?
- > Vous intéresser aux énergies renouvelables ?

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre et son Espace Conseil France Rénov' sont à votre service, gratuitement



CONTACTS

Au **03 86 38 22 21** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

13 avenue Pierre Bérégoz, à Nevers, dans nos locaux, sur rendez-vous

Par courriel : infoenergie@ale-nievre.org

7 lieux de permanences, sur rendez-vous :
Decize, Luzy, Cosne, Lormes, Corbigny, Clamecy, Château-Chinon

FINANCEMENT



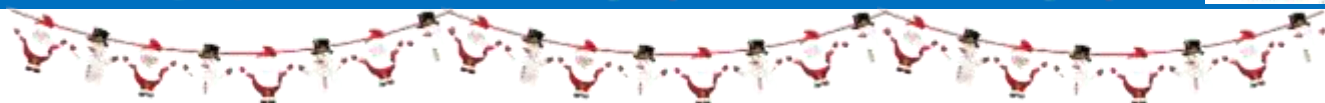
REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



L'ALEC de la Nièvre est une association nivernaise soutenue par le SIEEEN, les collectivités locales, les Pays, les Consulaires. Elle porte le service gratuit, neutre et indépendant France Rénov' dans la Nièvre.

www.ale-nievre.org

En pratique



POMPIERS: 03 86 29 01 93 ou 18

ANTI-POISON : 03 83 22 50 50

SAMU : 15

N° EUROPEEN D'URGENCE : 112

GENDARMERIE : 03 86 29 63 12 ou 17

Artisans, commerces et services sur Neuilly

BAR - RESTAURANT «LE MARIGNY»

03 86 26 23 92

COUVERTURE, MAÇONNERIE - S. CHARBONNOT

06 59 70 77 52

MAINTENANCE INDUSTRIELLE - M. NEEFS

06 31 75 87 63

DEFIBRILLATEUR A LA MAIRIE (sous le porche)



Artisans, commerces et services sur Brinon sur Beuvron

CABINET MEDICAL - Dr FRANS SPEE	03 86 24 32 88
CABINET MEDICAL - Dr ROBERT HALEWUN	03 86 24 32 90
SELARL INFIRMIERS	03 58 05 14 41
PHARMACIE	03 86 29 61 60
VETERINAIRE	03 86 29 69 80
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU BEUVRON	03 86 29 60 02
FRANCE SERVICES	03 86 29 60 02
ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE	03 86 29 60 14
SAVEURS & DES LYS	03 86 26 46 80
L'OLIVIER PIZZAS (mardi soir)	06 82 82 14 47
LE P'TIT CREUX (lundi midi, vendredi soir)	06 49 85 55 51
BOULANGERIE	03 86 24 86 11
EPICERIE	03 86 29 62 69
ORDIPROXI	03 86 29 06 65
AGENCE POSTALE – lundi 14 h à 17 h 45 – mardi/jeudi/vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45 – mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h	03 86 29 07 96
CREDIT AGRICOLE	08 21 01 30 53
DECHETTERIE	03 86 20 18 33
SIAEP (syndicat des eaux)	09 62 69 07 29

DEFIBRILLATEUR AU GARAGE DE LA PHARMACIE



MARCHE SUR LA PLACE LE DIMANCHE MATIN



STATION SERVICE : essence, gasoil, lavage, aspirateur, air



Mes notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the header.



la municipalité vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année

2026



Les Bordes